

N° CAS: 7784-27-2 MSDS

## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
:  
N° CAS : 7784-27-2  
Code du produit : 00928  
Structure chimique :  $\text{Al}(\text{NO}_3)_3 \cdot 9\text{H}_2\text{O}$

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Matières solides H272  
combustibles, catégorie 2  
Corrosif/irritant pour la H315  
peau, catégorie 2  
Lésions oculaires H319  
graves/irritation oculaire,  
catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

# ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS

## Fiche de données de sécurité

### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

O; R8  
Xi; R36  
Xi; R38

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS03

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP) :

P220 - Tenir/stocker à l'écart des vêtements, matières combustibles  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS  
N° CAS : 7784-27-2

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

## 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

# ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS

## Fiche de données de sécurité

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau/.... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser d'agents d'extinction contenant de l'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Peut aggraver un incendie; comburant.

Danger d'explosion : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Déchets dangereux par suite de risque explosion.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

# ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS

## Fiche de données de sécurité

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Matières incompatibles : Sources de chaleur. matières combustibles.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

Protection des mains : Gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Masse moléculaire : 375.13 g/mol

Couleur : White crystals.

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 2.5 - 3.5

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : 73 °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 135 °C

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

# ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS

## Fiche de données de sécurité

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Pression de vapeur                 | : Aucune donnée disponible   |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible   |
| Densité relative                   | : Aucune donnée disponible   |
| Solubilité                         | : Eau: Soluble in water  |
| Log Pow                            | : Aucune donnée disponible   |
| Viscosité, cinématique             | : Aucune donnée disponible   |
| Viscosité, dynamique               | : Aucune donnée disponible   |
| Propriétés explosives              | : Aucune donnée disponible   |
| Propriétés comburantes             | : The substance or mixture is classified as oxidizing with the subcategory 3. Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. |
| Limites d'explosivité              | : Aucune donnée disponible   |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Peut aggraver un incendie; comburant.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Etincelles. Flamme nue.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|  |   |
|--|---|
| Toxicité aiguë                               | : Non classé  |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée         | : Provoque une irritation cutanée.<br>pH: 2.5 - 3.5         |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux.<br>pH: 2.5 - 3.5 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée      | : Non classé  |
| Mutagénicité sur les cellules germinales     | : Non classé  |
| Cancérogénicité                              | : Non classé  |

# ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS

## Fiche de données de sécurité

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Indications complémentaires : Déchets dangereux par suite de risque explosion.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 1438

N° ONU (IMDG) : 1438

N° ONU (IATA) : 1438

N° ONU (ADN) : 1438

# ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS

## Fiche de données de sécurité

N° ONU (RID) : 1438

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : NITRATE D'ALUMINIUM  
Désignation officielle de transport (IMDG) : NITRATE D'ALUMINIUM  
Désignation officielle de transport (IATA) : Aluminium nitrate  
Désignation officielle de transport (ADN) : NITRATE D'ALUMINIUM  
Désignation officielle de transport (RID) : NITRATE D'ALUMINIUM  
Description document de transport (ADR) : UN 1438 NITRATE D'ALUMINIUM, 5.1, III, (E)  
Description document de transport (IMDG) : UN 1438 NITRATE D'ALUMINIUM, 5.1, III  
Description document de transport (IATA) : UN 1438 Aluminium nitrate, 5.1, III  
Description document de transport (ADN) : UN 1438 NITRATE D'ALUMINIUM, 5.1, III  
Description document de transport (RID) : UN 1438 NITRATE D'ALUMINIUM, 5.1, III

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 5.1

Etiquettes de danger (ADR) : 5.1



#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 5.1

Etiquettes de danger (IMDG) : 5.1



#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 5.1

Etiquettes de danger (IATA) : 5.1



#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 5.1

Etiquettes de danger (ADN) : 5.1



# ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS

## Fiche de données de sécurité

### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 5.1

Etiquettes de danger (RID) : 5.1



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III

Groupe d'emballage (IMDG) : III

Groupe d'emballage (IATA) : III

Groupe d'emballage (ADN) : III

Groupe d'emballage (RID) : III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : O2

Quantités limitées (ADR) : 5kg

Quantités exceptées (ADR) : E1

Instructions d'emballage (ADR) : P002, IBC08, LP02, R001

Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : B3

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP10

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T1, BK1, BK2

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP33

Code-citerne (ADR) : SGAV

Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU3

Véhicule pour le transport en citerne : AT

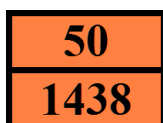
Catégorie de transport (ADR) : 3

Dispositions spéciales de transport - Vrac (ADR) : VC1, VC2, AP6, AP7

Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) : CV24

Danger n° (code Kemler) : 50

Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E

Code EAC : 1Z



# ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS

## Fiche de données de sécurité

---

### - Transport maritime

|   |   |
|---|---|
| Quantités limitées (IMDG)                   | : 5 kg  |
| Quantités exceptées (IMDG)                  | : E1  |
| Instructions d'emballage (IMDG)             | : P002, LP02  |
| Instructions d'emballages GRV (IMDG)        | : IBC08   |
| Dispositions spéciales GRV (IMDG)           | : B3  |
| Instructions pour citernes (IMDG)           | : T1, BK2   |
| Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) | : TP33  |
| N° FS (Feu)                                 | : F-A   |
| N° FS (Déversement)                         | : S-Q   |
| Catégorie de chargement (IMDG)              | : A   |
| Propriétés et observations (IMDG)           | : Colourless or white crystals. Deliquescent. Soluble in water. Slightly corrosive. Mixtures with combustible material are readily ignited and may burn fiercely. Harmful if swallowed. |
| N° GSMU                                     | : 140   |

### - Transport aérien

|   |         |
|---|---------|
| Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)                       | : E1    |
| Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)                        | : Y546  |
| Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) | : 10kg  |
| Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)                  | : 559   |
| Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)                  | : 25kg  |
| Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)                     | : 563   |
| Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)                          | : 100kg |
| Dispositions spéciales (IATA)   | : A803  |
| Code ERG (IATA)   | : 5L    |

### - Transport par voie fluviale

|  |  |
|--|--|
| Code de classification (ADN)                 | : O2   |
| Quantités limitées (ADN)                     | : 5 kg   |
| Quantités exceptées (ADN)                    | : E1   |
| Transport admis (ADN)                        | : B  |
| Équipement exigé (ADN)                       | : PP   |
| Dispositions avant le chargement (ADN)       | : LO04   |
| Disposition pour le transport en vrac (ADN)  | : CO02   |
| Nombre de cônes/feux bleus (ADN)             | : 0  |
| Exigences supplémentaires/Observations (ADN) | : CO02 and LO04 apply only when this substance is carried in bulk or without packaging |

### - Transport ferroviaire

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Code de classification (RID)                                       | : O2                      |
| Quantités exceptées (RID)  | : E1                      |
| Instructions d'emballage (RID)                                     | : P002, IBC08, LP02, R001 |
| Dispositions spéciales d'emballage (RID)                           | : B3                      |
| Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) | : MP10                    |
| Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)   | : T1, BK1, BK2            |

# ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS

## Fiche de données de sécurité

|   |                      |
|---|----------------------|
| Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)          | : TP33               |
| Codes-citerne pour les citernes RID (RID)   | : SGAV               |
| Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID)                                  | : TU3                |
| Catégorie de transport (RID)  | : 3                  |
| Dispositions spéciales de transport - Vrac (RID)                                    | : VC1, VC2, AP6, AP7 |
| Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID) | : CW24               |
| Colis express (RID)   | : CE11               |
| Numéro d'identification du danger (RID)   | : 50                 |

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS n'est pas sur la liste Candidate REACH

ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# ALUMINIUM NITRATE NONAHYDRATE AR/ACS

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

|               |   |
|---------------|---|
| Eye Irrit. 2  | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 |
| Ox. Sol. 2    | Matières solides comburantes, catégorie 2                 |
| Skin Irrit. 2 | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2               |
| H272          | Peut aggraver un incendie; comburant.                     |
| H315          | Provoque une irritation cutanée.                          |
| H319          | Provoque une sévère irritation des yeux.                  |
| R36           | Irritant pour les yeux                                    |
| R38           | Irritant pour la peau                                     |
| R8            | Favorise l'inflammation des matières combustibles         |
| O             | Comburant   |
| Xi            | Irritant  |

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*